

Communiqué de presse

Lyon, le 1^{er} octobre 2018

La première maison de répit en France ouvre ses portes à Lyon le 1^{er} octobre 2018

Créée par la Fondation France Répit et gérée en partenariat avec la Fondation OVE, la maison de répit de la Métropole de Lyon est le 1^{er} établissement dédié au répit pour les familles éprouvées par la maladie, le handicap ou la dépendance à domicile. Elle ouvre ses portes le 1^{er} octobre 2018, à Tassin la Demi-Lune, à 10 minutes du centre de Lyon.



Un lieu de vie pensé pour offrir un temps de répit dans un quotidien souvent éprouvant

Implantée au cœur d'une propriété boisée d'un hectare, cette maison au style contemporain dispose de 21 chambres, permettant d'accueillir 7/7 jours, toute l'année, enfants et adultes malades ou en situation de handicap, quelle que soit leur pathologie, ainsi que leurs proches aidants.

Pour la 1^{ère} fois en France, les proches aidants sont pris en charge au même titre que les patients et accompagnés par une équipe spécialisée, pour leur permettre de reprendre des forces et de sortir d'un quotidien parfois éprouvant, tant physiquement que psychologiquement.

Dotée d'une équipe médicale permanente, la Maison de répit offre aux personnes accueillies une parfaite sécurité médicale, condition indispensable au « lâcher prise » des aidants.

Conçue par les architectes de l'agence Patriarche, la Maison dispose d'espaces modernes, clairs et conviviaux, où la vie s'organise au rythme de chacun : chambres et studios familiaux, espaces d'activités, de détente et de bien-être, lieux de vie partagés...

En France,
l'accompagnement
d'un proche
dépendant à domicile
en raison de sa
maladie et/ou de son
handicap concerne
**8,3 millions
d'aidants**
(Etude DRESS 2008)

La fondation a également travaillé avec Nathalie Rives, architecte d'intérieur lyonnaise, qui s'est occupée de dénicher des meubles anciens et objets chinés, pour dessiner un intérieur convivial, propice au bien-être et au partage.

Pensée comme un lieu de soins très sécurisé mais aussi comme un véritable lieu de vie, la Maison de répit offre à ses occupants un temps précieux pour se ressourcer, en vue d'un retour apaisé au domicile.

Equipes et organisation des séjours

En premier lieu, une « Equipe mobile de répit », se rend au domicile des aidants pour évaluer les situations et orienter les familles vers la Maison de répit (ou vers d'autres dispositifs s'ils s'avéraient mieux adaptés). Composée de médecins, infirmière, psychologues et assistante sociale, elle assure leur accompagnement avant, pendant et après les séjours.

L'équipe de la Maison de répit réunit quant à elle une vingtaine de professionnels, soignants (cadres de santé, infirmiers, aides soignants, AMP...) et personnel d'accueil (restauration, entretien, activités...).

En soutien de cette équipe permanente, près d'une centaine de bénévoles d'accompagnement (présence auprès des personnes, aide aux repas, activités, etc.) et de structure (jardinage, communication, etc.) prennent part à la vie de la Maison.

Un « crédit temps » de 30 jours annuels

Chaque patient qui répond aux critères d'admission de la Maison (0 à 60 ans, malade ou en situation de handicap, résidant dans la Métropole de Lyon) dispose de 30 jours de répit par an, consécutifs ou fractionnés, et bénéficie d'un accompagnement à long terme.

- Le patient et des proches peuvent choisir d'intégrer la même chambre ou de se séparer, pour profiter de moments de repos et de sérénité.
- Les patients peuvent être accueillis seuls, si les proches souhaitent rester à domicile.
- Les proches aidants trouveront à la Maison de répit une équipe à l'écoute et des lieux adaptés aux échanges et aux rencontres.

Un financement public-privé innovant

Le financement de l'investissement, d'un montant de 5,5 M€ est assuré par la Fondation France Répit, à travers le mécénat de grandes entreprises, Fondations et groupes de protection sociale, et les subventions des collectivités territoriales.

Les frais de fonctionnement sont assurés par un agrément de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes. Un reste à charge de 20 €/jour est demandé aux familles pour la participation aux frais d'hébergement et de restauration, pris en charge par certaines mutuelles.

La maison de répit de la métropole est gérée en partenariat avec la Fondation OVE, reconnue pour son expertise et la qualité de sa gestion des établissements médicosociaux.

La Maison de répit de la Métropole de Lyon accueillera ses premiers patients et leurs familles le 1^{er} Octobre 2018.

Avec cette première « Equipe mobile de répit » et la première « Maison de répit », la Fondation France Répit veut créer un « laboratoire du répit » dans la Métropole Lyonnaise, encadré par un ambitieux programme scientifique (Recherche, enseignement, congrès) et déployer ce modèle dans l'ensemble des régions de France.

A propos de la Fondation France Répit

Créée en 2013 à l'initiative de soignants du Centre Léon Bérard et de familles concernées par la maladie ou le handicap, la Fondation France Répit se donne pour objectifs :

La création en France d'établissements et de services de répit pour les familles éprouvées par la maladie, le handicap ou la dépendance à domicile,

La promotion du répit et de l'accompagnement des proches aidants de personnes dépendantes auprès des responsables politiques et institutionnels, des acteurs du monde sanitaire, médico-social, associatif et des médias,

Le développement d'activités scientifiques autour du répit, avec la création du premier Diplôme Universitaire de répit, la mise en place d'un programme de recherche clinique et médico-économique et l'organisation biennale des Rencontres Francophones sur le Répit.

France Répit est une Fondation abritée, sous égide de la Fondation Pour l'Université de Lyon, Reconnue d'Utilité Publique.

<https://www.france-repit.fr/>

A propos de la Fondation OVE

La Fondation OVE est une fondation reconnue d'utilité publique depuis le 22 décembre 2013.

Créée en 1944, sous l'égide d'Yves Farge, commissaire de la République, la Fondation OVE (Œuvre Villages d'Enfants) a d'abord pris en charge des enfants victimes de la guerre. Ses valeurs sont fondées sur le refus de l'exclusion.

En janvier 2017, la Fondation OVE gère un dispositif de 100 d'établissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes en situation de handicap ou en grande difficulté, adultes, adolescents et enfants.

Elle accompagne 5 000 personnes grâce à ses 2 500 salariés partout en France.

<http://www.fondation-ove.fr/>

Equipe mobile et Maison de répit de la métropole de Lyon

41-43, avenue du 11 novembre 1918, 69160 Tassin la Demi-Lune

Tél. : 04 69 85 99 87.

Mail : contact@maison-repit.fr

Contact presse

Henri de Rohan-Chabot, Fondation France Répit : 06 07 42 82 91

Delphine Dannecker, Fondation OVE : 06 29 61 68 92

Anne Chadan : 06 60 85 98 24 - Inès Smachi : 06 77 95 49 83

presse@france-repit.fr